

■ **Solak Yahya**, à Genève, CH-660-5123008-0, exploitation d'un snack-kebab (FOSC du 12.02.2008, p. 7/4336064). La procuration de Hadj-Boulénouar Ali est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Gönül Mehmet, de Genève, à Thônex.

Journal no 3119 du 03.03.2008
(04377390 / CH-660.5.123.008-0)